Transport de marchandises dans la zone transmanche : l'Autorité considère que l'objet anticoncurrentiel d'un accord de partage de capacités n'est pas établi

Publié le 11 septembre 2025

Ferries transmanche : l'Autorité rend aujourd'hui une décision, dans laquelle elle considère que l'objet anticoncurrentiel de l'accord de partage de capacités entre les sociétés P&O Ferries et DFDS n'est pas établi.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 11 SEPTEMBRE 2025

Transport de marchandises dans la zone transmanche : l'Autorité considère que l'objet anticoncurrentiel d'un accord de partage de capacités n'est pas établi

Lire le communiqué de presse